



Glossaire avril 2012

THERAPEUTE

Selon le dictionnaire de l'Académie Française, dans l'Antiquité le thérapeute était un ascète juif qui se livrait à la vie contemplative et mortifiée.

Étymologiquement, le thérapeute est le serviteur de dieu, celui qui prend soin de quelqu'un.

En terme de médecine, le thérapeute est celui qui s'adonne particulièrement à la thérapeutique (partie de la médecine qui a pour objet la manière de traiter, de soigner, de guérir les malades.)

Plus généralement le thérapeute est la personne qui soigne, qui s'occupe des autres, qui s'occupe de rétablir la santé d'un être vivant.

Le terme « thérapeute » serait à préférer au terme « professionnel » car il met au premier plan l'idée de soin. De plus il permet de mieux exprimer la dimension relationnelle de la prise en charge orthophonique.

Le terme « professionnel » reste général, pourrait s'opposer à l'idée d'amateurisme et impliquer que le professionnel « sait mieux que le patient ». Or même si le thérapeute reste garant d'un cadre, de la cohérence de la prise en charge et met ses connaissances au service du patient, il sera respectueux de la demande de celui-ci et de son entourage, en restant à l'écoute de ses possibilités du moment sans imposer un projet de soin.

Le terme « thérapeute » souligne plus facilement le fait que le travail orthophonique demeure une construction qui se fait à deux, qui s'élabore dans l'altérité.